

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 14 septembre 2016

L'an deux mille seize et le 14 septembre 2016 à 20 heures 30 minutes, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

COMMISSION FINANCES ET SOCIALE

Devis assainissement

Monsieur le Maire informe son conseil que trois demandes de raccordement au réseau d'assainissement ont été effectuées. La société EGCA a été contactée afin d'évaluer le coût des travaux. A ce jour, la commune a réceptionné un devis, celui de M. Clerc et Mme Berry, pour un montant de 2 340 euros TTC et est dans l'attente du devis pour M Noël et du devis pour M Schmidt. Monsieur le Maire rappelle que la commune prend à sa charge la moitié du coût des travaux et refacture la seconde moitié aux demandeurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré

A l'unanimité,

ACCEPTE le devis de la société EGCA pour le raccord au réseau assainissement de la propriété de M Clerc et Mme Berry pour un montant de 2 340 euros TTC.

DONNE plein pouvoir à Monsieur le Maire en ce qui concerne les deux devis à recevoir.

Rentrée scolaire

Monsieur le Maire rappelle les nouveaux horaires des TAP. Depuis la rentrée 2016, les TAP en maternelle se déroulent entre 13h20 et 14h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pour l'école élémentaire, les TAP se déroulent de 15h35 à 16h30 les mardi, jeudi et vendredi.

Monsieur le Maire informe son conseil que la mise en place des Temps d'Activité Périscolaires nécessite l'intervention de deux intervenants extérieurs. Aussi, Mme Candice Ferret interviendra en danse et activités sportives et M Giorgi Caputo en chambara. La mise en place des TAP nécessite également l'intervention d'une personne supplémentaire par jour, Mme Sophie-Marie Perrin et M Bellenguez, professeurs des écoles à Chevroux proposent de les animer.

Le Conseil, après en avoir délibéré

A l'unanimité,

DECIDE de recruter Monsieur Bellenguez enseignant à Chevroux et Madame Perrin enseignante à Chevroux pour des heures de remplacement de Temps d'Activités Périscolaires chaque semaine d'école du 01/09/2016 au 05/07/2017.

DECIDE De fixer la rémunération de Monsieur Bellenguez et Madame Perrin selon les taux en vigueur (applicables au 01/07/2010)

Enfin, Monsieur le Maire informe son conseil que la commission de fleurissement départementale a été invitée à admirer les travaux effectués par les élèves de l'école de Chevroux et exposés dans la cours.

Le conseil se joint à la commission de fleurissement pour féliciter les élèves et leurs encadrants.

COMMISSION DES BATIMENTS, ROUTES ET CHEMINS

ACCESSIBILITE HANDICAP EGLISE

Monsieur le Maire informe son conseil de la réception d'un devis d'EGCA d'un montant de 5 353 euros TTC afin d'effectuer des travaux au niveau de l'accès à l'église. Cependant après étude, les travaux proposés par la société ne seraient pas suffisant pour respecter les normes. C'est pourquoi Monsieur le Maire informe son conseil qu'une demande d'étude et de devis a été faite. Le sujet est reporté au prochain conseil.

PROGRAMME RENOVATION DES ROUTES

Monsieur le Maire informe son conseil que les travaux prévus sur la route des Mouilles sont achevés et qu'ils ont été très bien réalisés.

POINT TRAVAUX

Un conseiller municipal informe le conseil que, pendant l'été, les agents techniques ont refait beaucoup de chemins de terre, et que l'élagage va bientôt commencer.

Il explique que la commune de Chevroux a mis à disposition un de ces agents techniques à la commune de Gorrevod, en sous-effectif, et ce pendant une semaine. La commune de Chevroux refacturera les heures effectives de l'agent à la commune de Gorrevod.

URBANISME

DOSSIERS EN COURS

3 Permis de Construire ont reçu un avis favorable

DP 0110216D0013 SIGNORET Bernard, La Plante – Division parcellaire – D 128

DP 0110216D0012 FONTAINE Stéphane, les Gonnières – Construction Clôture – A 1074

DP 0110216D0014 FONTAINE Stéphane, les Gonnières – Construction Clôture – A 1074

PROJET SALLE MUTLIFONCTIONNELLE

Résultat de l'appel d'offre et choix de la maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire informe son Conseil que l'ouverture des plis a eu lieu le 19 août par la commission d'appel d'offre. 12 offres ont été reçues, 10 par courrier et 2 offres dématérialisées. Une offre dématérialisée a été remise à 12h06 et présentait un grand nombre de documents vides.

Pour les offres recevables, les montants s'étendaient de 82 000 à 130 000 euros.

A la suite de l'ouverture des plis et de l'étude des offres, 3 entreprises ont été retenues :

RBC avec une note de 91.37, Gerbe avec une note de 85.56 et Zeppelin avec une note de 84.03. Ces trois entreprises ont été conviées à un entretien pendant lequel elles ont pu expliquer leur projet. A l'issue de ces entretiens, Monsieur le Maire et la commission d'appel d'offre propose au conseil de retenir la candidature de l'entreprise RBC.

Le Conseil, après en avoir délibéré

A l'unanimité,

CONFIE à l'entreprise RBC la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle multifonctionnelle.

Monsieur le Maire fixe la date du mardi 20 septembre 2016 à 19 heures afin de faire une première réunion salle multifonctionnelle pendant laquelle sera signé le marché avec la société RBC.

Devis Daniel Monin et Laurent Gelin – SCP géomètre experts

Monsieur le Maire présente à son conseil le devis de la société Daniel Monin et Laurent Gelin, SCP Géomètre expert. Ce devis a pour objet le levé topographique numérisé à l'échelle du 1/500 et le bornage contradictoire et périmètre de la parcelle. Monsieur le Maire rappelle que ces étapes sont nécessaires afin de pouvoir mettre en route le permis de construire.

Le Conseil, après en avoir délibéré
A l'unanimité,
ACCEPTE le devis de la société Daniel Monin et Laurent Gelin, SCP Géomètre expert.

COMMISSION COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMPTE RENDU DE REUNION DU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Un conseiller informe que le conseil a été reporté au 26 septembre 2016.

FUSION COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire informe son conseil que des groupes de travail se sont réunis dans les domaines suivants : PLUI, Ordures ménagères, Social et petite enfance, tourisme, Bâtiment, Sports.
Il informe que ces premières réunions ont eu pour objectifs d'harmoniser les procédés.

COMMISSION COMMUNICATION, FETES ET CEREMONIES :

Fêtes de Chevroux

Monsieur le Maire présente à son conseil un bilan très positif de la fête de Chevroux qui a connu une bonne fréquentation sans débordement. Cette fête est donc à renouveler.

Monsieur le Maire annonce à son conseil que le comité des fêtes de Chevroux est à ce jour le 5^{ème} plus vieux comité des fêtes de France et que, à cette occasion le comité a été félicité par la réception d'une médaille de la FNCOP. D'autre part, la FNCOP a transmis la médaille d'honneur du bénévolat à Monsieur Jean-Claude PAGNEUX, le trophée du grand bénévole au comité des fêtes.
Le Conseil les félicite.

QUESTIONS DIVERSES

Changement d'horaire de la Mairie

Monsieur le Maire propose à son conseil de nouveaux horaires de permanence téléphonique de la mairie :

Le lundi de 8h00 à 13h00 et de 13h45 à 16h30

Le mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h45 et de 13h30 à 16h30

Le vendredi de 9h à 12h45 et de 13h45 à 19h00.

Il propose également à son conseil de nouveaux horaires d'ouverture au public :

Le lundi de 8h00 à 13h00

Le mercredi de 9h00 à 13h00

Le vendredi de 17h00 à 19h00.

Le Conseil, après en avoir délibéré
A l'unanimité,
ACCEPTE les nouveaux horaires proposés par Monsieur le Maire.

Présentation stagiaire de mairie

Monsieur le Maire informe qu'une stagiaire, Emma BOUCHOUX scolarisée en Terminale au lycée Ozanam à Macon, va évoluer en mairie du 19 septembre au 14 octobre.

Changement de Préfet de l'Ain

Monsieur le Maire informe son Conseil que Monsieur Touvet a été muté dans le Haut Rhin et qu'il a été remplacé par Monsieur Arnaud COCHET.

Réorganisation gendarmerie

Monsieur le maire informe son conseil que la brigade de Pont de Vaux est désormais rattachée à la communauté de brigade de Saint Laurent sur Saône

Courrier Orange

Monsieur le Maire informe son Conseil que la société orange va procéder à la dépose de la cabine téléphonique située sur la commune de Chevroux avant la fin de l'année.

Projet voisins vigilants

Monsieur le maire informe qu'il va contacter le nouveau lieutenant de la brigade de Saint-Laurent-sur Saône afin que celui-ci vienne lors d'un Conseil Municipal exposer les modalités de mise en place du projet. Lorsque le projet sera validé par le Conseil Municipal, une réunion d'information publique aura lieu afin d'expliquer le projet et de trouver des volontaires et de mettre en place la communication autour de la mise en place de ce projet à Chevroux.

Avancement éolienne

Monsieur le maire lit à son Conseil un courrier reçu de Valorem expliquant que le projet est au point mort en attendant les bilans es états initiaux de l'étude naturaliste.

Information Football

Monsieur le Maire informe son Conseil que le terrain de Chevroux a été classé niveau ligue Rhône-Alpes pour le football à 11.

Opération brioche

Monsieur le Maire informe son conseil que l'opération brioche se déroulera le samedi 8 octobre 2016. Il propose, au vu des difficultés à trouver des bénévoles disponibles ce jour-là, de ne pas mettre en place l'opération cette année et de donner une subvention à l'ADAPEI.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le résultat du vote du Conseil Municipal est le suivant :

Membres présents : 14

7 voix pour, 4 voix contre, 3 Abstention

DECIDE de ne pas mettre en place l'opération brioche.

DECIDE de verser une subvention à l'ADAPEI.

FIXE le montant de cette subvention à 300 euros.

Accident du 12 septembre 2016

Monsieur le Maire informe son Conseil que le lundi 12 septembre à 13h00, un automobiliste venant de la route de Boissey direction du Bourg a perdu le contrôle de son véhicule en percutant le trottoir pour finir sa course au milieu de la cours d'école en percutant les haies, la clôture et le système de chauffage désormais inutilisable. Il informe que 4 élèves ont reçu de légers éclats. Il présente à son Conseil une lettre des parents d'élèves, représentés par Messieurs De Carvalho et Foucherot qui demandent de prendre les mesures nécessaires afin que ce genre d'évènements ne se reproduise plus. Le Conseil prévoit donc de réfléchir sur les mesures à prendre et mettre en place les dispositifs nécessaires.

Des devis sont demandés pour remettre en état rapidement le chauffage. Une réflexion est ouverte pour sécuriser le carrefour de l'école.

